

Tsiganes et gens du voyage dans la société française

Le 3 novembre dernier se tenait, à l'initiative du Mrap à la Bourse du Travail de Montreuil, un colloque sur le thème : « La place des Tsiganes et gens du voyage dans la société française ». Le compte-rendu que nous en donnons ci-dessous précède la parution d'un cahier de « droit et liberté » sur cette question.

Gens du voyage arrivant dans le taudis qui leur sert de logis à « La Chapelle ».

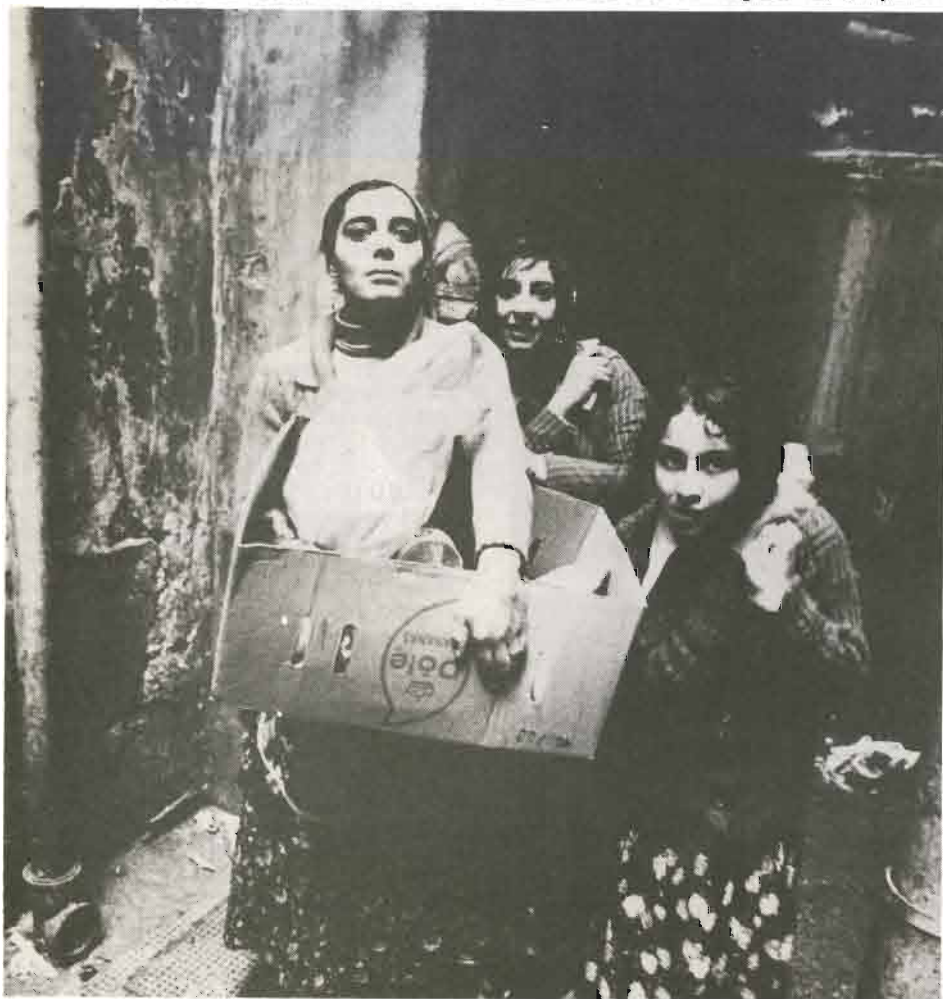


Photo : Senna

L'objectif visé était, par des rencontres, une information et des échanges d'expériences, d'aider les militants du Mrap confrontés aux problèmes du racisme anti-nomades et/ou anti-Tsiganes, à comprendre les situations et à y intervenir efficacement.

Présenté par Bertrand Bary, responsable de la commission nationale « Tsiganes et gens du voyage » du Mrap, la séance du dimanche matin était consacrée à une table ronde d'information, réunissant autour de Jean-Pierre Garcia, qui la présidait : Mme Asséo, historienne, Mme Charlemagne, sociologue juridique, M. Degrange, psycho-sociologue, M. Matéo Maximoff, écrivain tzigane (1) et M. Barthélémy, linguiste.

Faute de temps, la table ronde s'est transformée en une suite d'exposés et d'interventions, sans qu'il puisse y avoir échange, ni entre les participants, ni entre eux et la salle. Il est à noter que cette forme de travail a, en particulier, gêné nos amis tziganes présents. Il ne doit guère être facile en effet d'entendre parler de soi comme d'un objet d'étude, fût-ce avec sympathie et par solidarité. Nul doute que les participants auront relevé ce point comme un des enseignements du colloque.

tsiganité : une conception du monde

Mme Asséo a brièvement décrit les grandes lignes de l'histoire des populations tziganes dans leurs rapports avec les sociétés sédentaires (2). Nous ne rapportons ici que quelques idées qui nous ont paru importantes : « La tsiganité ne se définit ni par la langue, ni par le nomadisme, mais par la maintenance et la cohérence d'une conception du monde ». Pratiquement : « Là où vous pouvez avoir l'impression de déceler des phénomènes d'acculturation, il faudrait discerner une stratégie de la survie à l'œuvre. »

Cette survie est en outre assurée par la représentation mythique de la société des sédentaires, représentation qui contribue à assurer aux Tsiganes leur identité et la supériorité de leur mode de vie. Dernière idée-clé : le lien que Mme Asséo établit entre la disparition des sociétés rurales traditionnelles, où les nomades avaient une (mauvaise) place, et les formes actuelles des difficultés des populations tziganes et nomades dans une société qui leur dénie toute place spécifique et indépendante...

des lois d'exclusion

Mme Charlemagne intervient ensuite avec précision sur la nature et le sens de la législation actuelle (3) concernant « les sans domicile fixe » (puisqu'envers de la non-discrimination prévue par la Constitution, les Tsiganes, Yéniches et autres groupes n'existent pas pour le législateur français) :

La loi de 1912, que remplace la législation actuelle (3), était une loi d'exclusion qui visait, par des mesures discriminatoires et répressives, à écarter les Tsiganes et les nomades pour « protéger » (!) les autres.

A l'opposé, et en vertu de la supériorité présumée du mode de vie et de culture majoritaire (« adaptation à la société moderne », « hygiène », « protection sociale », etc.), la loi actuelle vise à l'assimilation pure et simple des Tsiganes et des nomades. A cet effet, elle fait tomber certaines des mesures (dont le carnet anthropométrique) de la loi de 1912 qui, par leur caractère répressif, faisaient obstacle au processus d'assimilation. C'est dans ce contexte que se posent les problèmes de stationnement (quels terrains ?), de scolarisation et d'interventions des institutions sociales. Ce qui en souligne à la fois l'enjeu et la complexité.

« gadgés » et « bohémiens » : phantasmes et démons

M. Degrange, lui, centre son propos sur l'image que se font les « gadgés » des Tsiganes. (Certains auront peut-être éprouvé à ce moment, combien il est difficile d'être, à son tour, sous la loupe du chercheur.) Nous ne rendrons pas compte ici de la finesse et de la richesse de cette intervention (2). Quelques idées, extraites, en donneront un aperçu :

1) L'idée que se font les sédentaires des « Bohémiens » (comme ils les appellent) ne reposent, en général, sur aucun fait précisément connu. Le mythe du « Bohémien » sert, pour la société sédentaire, à exorciser ses propres démons et, à la limite, le Tzigane n'a pas besoin d'être là pour être rejeté.

2) Les phénomènes de rejet sont d'autant plus forts que l'on est soi-même plus proche, plus ressemblant de ceux que l'on rejette.

3) Il semble que l'information sur les Tsiganes ne modifie pas la force des phénomènes de rejet, mais semble contribuer à la rendre moins attaquable en la réduisant à ses éléments irrationnels et inconscients.

Inutile d'insister sur la valeur pratique que doivent prendre ces indications, ni sur la réflexion à laquelle elles invitent.

des bidonvilles horizontaux aux bidonvilles verticaux

M. Matéo Maximoff donne ensuite avec humour l'illustration du point de vue rom sur la question des deux modes de vie et montre comment l'idée dominante de la supériorité du mode de vie sédentaire s'inverse, envisagée du point de vue tsi-

gane : « Vous nous reprochez de vivre dans des bidonvilles. Nous préférons vivre dans un bidonville horizontal que dans un bidonville vertical. »

M. Barthélémy intervient brièvement et souligne, en homme de terrain, la diversité existant dans le monde tzigane. Il lui semble nécessaire et important de respecter cette liberté et cette diversité.

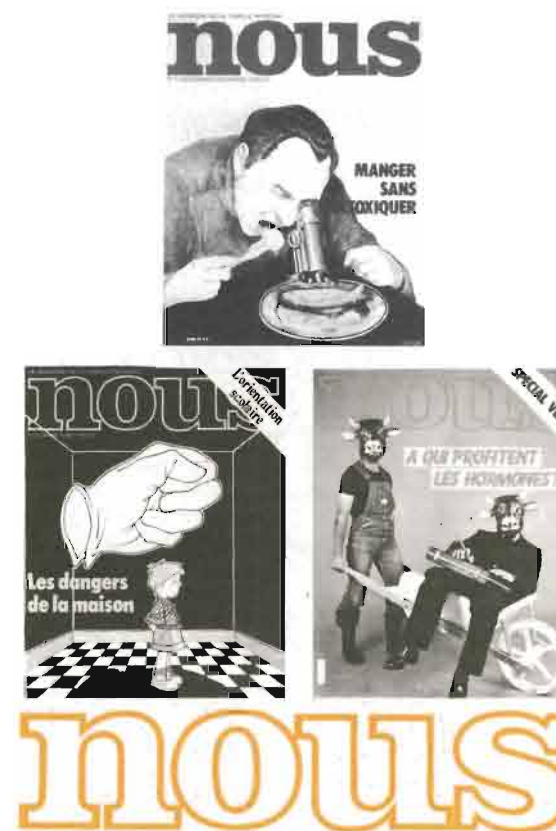
La séance de l'après midi, sous la présidence de François Grémy, président-délégué du Mrap, fut consacrée aux témoignages, exposés de situations locales, actions menées... Le nombre et la diversité de ces témoignages, abordant principalement les questions du stationnement, de la scolarisation et du racisme, obligent une nouvelle fois à renvoyer au numéro des cahiers de droit et liberté, en préparation, qui rendra compte de ce Colloque dans le détail.

Les participants ont sans doute re-

gretté que le Colloque n'ait pu (faute de temps) se clore sur des indications précises d'action. Il a cependant apporté une meilleure connaissance des problèmes et ouvert utilement les voies pour la recherche et la mise en œuvre de solutions. Le Colloque du 30 novembre marque une étape dans la réflexion du Mrap sur les questions urgentes, cruciales et complexes de l'action solidaire avec nos amis tziganes et nomades.

A.C.

(1) « Tzigane » est l'orthographe adoptée par les scientifiques. Mais les Tziganes eux-mêmes ont opté pour le « Z ». Ce « Z » qui rappelle la honte des camps de concentration, l'initiale du terme allemand : « Zigeuner ».
(2) Le texte de toutes ces contributions sera publié dans un cahier spécial de droit et liberté.
(3) Loi du 6 janvier 1969 et décrets du 31.7.70 et 11.1.72 et circulaire Bonnet du 2.7.80.



Le magazine de la famille moderne vous apporte une réflexion sur l'actualité, la vie quotidienne, les loisirs. 7 francs le numéro en kiosque. 35 francs l'abonnement (six numéros).

Je désire m'abonner pour un an.

NOM Prénom
Adresse

A découper et à retourner aux éditions GARIBALDI, 54, bd Garibaldi, 75015 PARIS
Joindre 30 F en chèque postal ou bancaire aux
Ed. GARIBALDI, CCP 12 378 51 W PARIS